

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Montigny-en-Ostrevent

Dossier n° DP 059 414 16 00061

Date de dépôt : 14 octobre 2016

Demandeur : M. ROBBE René

Nature du projet : Édification d'une clôture
comprenant deux portails

Adresse du terrain : 280 rue du Maréchal Leclerc
59182 Montigny-en-Ostrevent



ARRÊTÉ

de non-opposition à une déclaration préalable au nom de la commune de Montigny-en-Ostrevent

Le Maire de Montigny-en-Ostrevent,

Vu la déclaration préalable présentée le 14 octobre 2016 par Monsieur ROBBE René demeurant 280 rue du Maréchal Leclerc à Montigny-en-ostrevent (59182) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- édification d'une clôture comprenant deux portails ;
- sur un terrain situé 280 rue du Maréchal Leclerc à Montigny-en-Ostrevent (59182) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 20/03/2003, modifié les 19/03/2004 et 26/05/2009 ;

Vu les révisions simplifiées approuvées les 15/04/2008, 05/12/2008, 12/07/2013 et 28/06/2016 ;

ARRÊTE

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Montigny-en-Ostrevent, le 10 NOV. 2016
Le Maire,

Jean-Luc COUVERTIE



La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.